



ROTARY CLUB DE LIBOURNE ST-ÉMILION

Plus de 5 000 € récoltés



Les 1^{er} en Brut entouré des organisateurs.

Le Rotary Club Libourne Saint-Émilion a organisé la troisième édition de « *La Coupe du Rotary* » de golf au Grand Saint-Émilionnais Golf Club le 15 mai dernier. Les 120 joueurs inscrits et tous présents ont reçu en cadeau une bouteille de rosé du Château Les Trois Croix offerte par Bertrand Léon et une balle de golf Callaway aux couleurs du Rotary Libourne Saint-Émilion 2022. Sur un parcours parfaitement préparé par le green-keeper et son équipe avec des greens toujours aussi roulants et vallonnés, le premier départ a été donné à 8h, les dernières équipes ont fini leur parcours en fin d'après-midi juste avant la pluie.

Cette compétition s'est jouée en scramble à 2. Quintin Ferreira et Pierre-Jean Dalesme l'ont emporté en Brut en -9 et Nicolas « *Magnum* » Bondier et David Jaud en Net repartant chacun avec un Magnum de Château Villemaurine SEGCC. David Lefort et Keiko Iita ont gagné les concours de drive sponsorisés par Simples Objets et Pierre-Jean Dalesme et Marion Balmes ceux de précision sponsorisés par l'entreprise du bâtiment Tyler et Fils.

À noter la participation de jeunes joueurs de l'école de golf du Grand Saint-Émilionnais Golf Club entraînés par l'excellent Pro Bertrand

Pinard avec un premier focus sur la belle 6^e place en Brut en -4 de la paire Bertrand Pailler/Alexis Mourgue d'Algue et un second sur la très prometteuse 30^e place en Brut en +8 du duo Karl Rivière/Auguste Corporandy.

On aurait pu attribuer un prix spécial pour le binôme François Brun/Édouard Desplat qui s'est fait remarquer par sa performance golfique avec une 9^e place en Brut et en Net présentant une carte de -2 mais surtout par son dressing code assorti : chaussures classiques blanches, bermuda blanc, polo orange et panama.

Comme l'an dernier, les propriétaires du golf, la famille Mourgue d'Algue, ont fait preuve d'une grande générosité en reversant à cette action du Rotary les droits de jeu et une grande proportion des greenfees.

18 entreprises chacune sponsorisaient un trou et une quinzaine de donateurs de lots récompensent les 3 premiers en Brut, les 10 premiers en Net et une douzaine de tirages au sort.

Les bénéfices de cette journée organisée par Yannick Le Gouzouguec et Pierre Laurent, se situent aux alentours de 5000 € voire un peu supérieurs et seront intégralement destinés aux réfugiés ukrainiens.